

RAPPORT ANNUEL DE LA LIGUE

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge fait paraître son Rapport annuel 1971. Illustré de belles photographies qui soulignent l'activité décrite dans chaque chapitre, il contient, en 64 pages grand format, les titres suivants: Les réunions de Mexico — Secours — Préparation des secours en vue des désastres — Services communautaires — Santé — Travail social — Soins infirmiers — Jeunesse — Information — Relations internationales — Situation financière.

M. Henrik Beer, secrétaire général, résume dans la préface les principales tâches auxquelles la Ligue a dû faire face durant l'année dernière. Il évoque l'importance croissante du Programme de développement de la Ligue qui consiste notamment, on le sait, à aider les Sociétés nationales qui le demandent à mieux structurer leur organisation et leur implantation dans leur pays et à établir des programmes adaptés aux besoins des populations et entrepris en liaison avec les plans nationaux de chaque pays, puis il conclut dans ces termes:

«Comme les participants d'un Institut de formation de cadres l'ont exprimé, la Croix-Rouge se doit de poursuivre une double vocation, celle du développement et de l'adaptation de ses activités traditionnelles, mais aussi, dans un esprit pionnier, la recherche incessante d'activités liées aux besoins et aux problèmes nouveaux. Tel est le cas de la défense du milieu humain qui ouvre sans doute des voies nouvelles à la Croix-Rouge, puisqu'elle rejoint ses préoccupations majeures dans le domaine médico-social. Même si sa contribution ne devait être que modeste, la Ligue ne peut ignorer les conséquences des diverses nuisances sur le milieu ambiant et sur la santé de l'individu, comme elle ne se désintéresse pas des conséquences tragiques de l'abus de stupéfiants parmi la jeunesse. L'ère des tâtonnements est d'ailleurs passée dans ces domaines puisque certaines Sociétés nationales ont déjà entrepris des programmes propres en liaison avec les autorités publiques, programmes susceptibles d'être suivis par de nouvelles Sociétés nationales et coordonnés par la Ligue.

Enfin, ce serait un lieu commun de rappeler ici l'intérêt porté par les Sociétés nationales aux problèmes de la paix si les jeunes de la Croix-Rouge, appuyés par les adultes, n'avaient réitéré au cours de réunions régionales de jeunes, notamment le Conseil mondial de la Jeunesse de la Croix-Rouge qui s'est tenu à Mexico, leurs inquiétudes devant le développement de conflits localisés et les nombreuses atteintes aux droits fondamentaux de l'homme et insisté sur la formulation de programmes concrets d'éducation et d'activités pour la sauvegarde de la paix, et contre des fléaux tels que la discrimination raciale. Il s'agira, selon le Conseil des Gouverneurs, de mobiliser l'opinion publique mais aussi de trouver les programmes adaptés à la lutte contre les désastres causés par l'homme.

Ces décisions correspondent d'ailleurs au vœu émis par les Sociétés nationales de s'engager plus activement qu'auparavant dans la réaffirmation et le développement du droit humanitaire, tant il est vrai que la diffusion des Principes de la Croix-Rouge et des Conventions de Genève, ainsi que l'adaptation du droit humanitaire à l'évolution du système international concernant non seulement le CICR, inspirateur et guide du Droit de Genève, mais aussi les Sociétés nationales. Jamais à La Haye d'abord, à Genève ensuite, lors de conférences d'experts de la Croix-Rouge et de gouvernements, à Mexico enfin à l'occasion de la réunion du Conseil des délégués, ne s'est manifestée avec autant de force la responsabilité qui incombe à la Croix-Rouge tout entière dans ce domaine fondamental pour la défense de l'humanité.

Dès lors, 1971 pourra être considéré comme une « année charnière » dans la vie du mouvement de la Croix-Rouge si la prise de conscience de la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge devait aboutir, dans un proche avenir, à l'affirmation d'une Croix-Rouge unie dont les services traditionnels et nouveaux, véritablement intégrés à la vie de la collectivité, contribueraient puissamment à ce que l'ère des grandes mutations soit aussi celle des grandes espérances. »